



Juillet-Août
2020

BLANGY SUR TERNOISE

Notre Village

Bulletin Municipal N°75



Parution début
Septembre 2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est une période estivale particulière qui se termine. Nous avons évidemment connu des pics de chaleur hors du commun mais il a fallu aussi s'adapter aux règles sanitaires particulières en raison de la présence du coronavirus. Le port du masque et la distanciation doivent devenir des réflexes tant que le vaccin ne sera pas trouvé. La période de canicule et l'épidémie de la Covid-19 doivent nous faire prendre conscience que l'être humain ne peut maîtriser Dame Nature et qu'il doit tout faire pour la respecter. Elles perturbent les systèmes économiques du monde entier ainsi que notre quotidien mais, n'est-ce pas le prix à payer pour garantir sa santé ?

Dans ces conditions, la vie communale est restée très calme lors de ces deux derniers mois. Pas de 14 juillet, pas de brocante; seul le centre aéré a pu avoir lieu et faire le bonheur d'une trentaine de jeunes (voir article ci-dessous).

A tous les actifs, les étudiants, lycéens et collégiens, nous leur souhaitons une très bonne reprise dans des conditions certainement particulières mais indispensables pour lutter contre le coronavirus.

Le Conseil Municipal

Infos Pratiques:

Ouverture de la Mairie :

**Lundi, Mardi, et Jeudi de 14h à 18h
et le Vendredi de 9h à 12h**

Tel : 03.21.41.92.38

Rencontre des élus :

Le Maire M. MASSART:

Le 1^{er} Adjoint : JM VENANT

Le 2^{ème} Adjoint : N LEJEUNE

Le 3^{ème} Adjoint : C CAUDRON

Sur Rendez-vous en Mairie

**Ouverture de l'Agence
Postale à la Mairie:**

Du lundi au samedi

De 9h15 à 11h45.

Tél : 03.21.41.21.80

Ouverture de la bibliothèque:

Le Samedi de 10h à 11h30 et le Jeudi
de 17h45 à 18h45.

Tél:03.21.41.91.80

**Permanence du Syndicat des
Eaux à la Maison des
Associations:**

Lundi de 10h à 12h , mardi et jeudi de
14h à 18h Tél:03.21.03.68.69

**Ramassage des ordures
ménagères :**

Tous les Lundis matins

**Ramassage des déchets
recyclables :**

Lundis 8 et 22 septembre, 6 et 20
octobre 2020.

**Dépôt des déchets verts,
encombrants ménagers
et gravats :**

Déchèterie de la Communauté de
Communes de Marconnelle, chemin
des Voyeux. Elle est ouverte du
lundi au samedi de 9h30 à 12h et
de 13h30 à 18h.

LE CENTRE AÉRÉ

Dans un contexte particulier, le centre aéré a pu se dérouler du 27 juillet au 14 août.



Le thème choisi cette année était : les arts et les sciences. Encadré par Lise Levêcque-Lemonnier aidée d'un coordinateur et de 5 animateurs (Agathe, Adrien, Bryan, Mathilde et Lou) , il a fonctionné 3 semaines au lieu de 5 habituellement. Les arts visuels (jeux vidéos, photos, films, un journal télévisé), la peinture, la BD, les arts vivants (la danse, le mime, le théâtre) et les sciences ont animé les après-midis ponctuées de plusieurs sorties.

Plage et accrobranche, parc botanique et Histoire de l'Abeille à Bouin-Plumoison et le Laby'Park à St Josse ont apporté un peu d'évasion aux enfants en cette période sanitaire parfois difficile à accepter. Pour ne pas rompre avec la tradition, la fête du centre et le barbecue ont été maintenus. Tous se sont donné rendez-vous l'an prochain en espérant que les conditions s'améliorent.



Les Services Santé

Médecin:

M. PSZOTA Adrian
03.21.47.48.93 ou doctolib.fr

Infirmier(ers):

Mme OBIN, Mme PONT et
M. VERMECH 03.21.41.82.88 ou
06.45.92.06.38

Ostéopathes:

M. GUNGAH et M. DELBOSC
03.21.41.29.84 ou 06.98.08.50.74

Pédicure-Podologue:

M. MORTREUX Nicolas
03.21.03.52.76 ou 06.82.16.50.83

Pharmacie du Moulin:

Mme JOLY
03.21.41.89.94

Dentiste:

M. VAIDA Ciprian
09.86.46.32.78

Sage Femme

Mlle CLEMENT Amandine
07.83.17.77.22

Les Rendez-vous de Septembre et Octobre 2020 Et horaires des cérémonies religieuses:

Toutes les manifestations et offices religieux prévus sur cette période dépendent des mesures sanitaires. Se renseigner auprès de la mairie ou du représentant paroissial.

19 et 20 septembre: Journées du Patrimoine. Exposition à l'Abbaye de Ste Berthe « Henri Warembourg, un instituteur hors du commun à Blangy sur Ternoise de 1874 à 1888 ».

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 30 juin 2020: Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Michel MASSART, maire, pour débattre des points suivants :

Présentation du budget prévisionnel 2020:

RECETTES		Prev 2020	PREVISIONNEL INVESTISSEMENTS 2020	
EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTES		127 652 €	EMPRUNTS	27 000 €
ATTENUATION DE CHARGE		16 000 €	HORIZON VILLAGE (INFORMATIQUE)	3 000 €
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES		54 305 €	MATERIEL ROULANT (ACHAT PETIT CAMION)	25 000 €
IMPOTS ET TAXES		208 715 €	TROTTOIRS RUE D'HESDIN (PHASES 1 et 2)	75 000 €
DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		191 309 €	MISE EN CONFORMITE PMR AU STADE	22 000 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		16 000 €	PLAN BIBLIOTHEQUE ECOLE	3 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		100 €	TRAVAUX IMPASSE DELBE (Contre Inondations)	10 278 €
		TOTAL RECETTES: 614 081 €	TRAVAUX MARAIS	6 000 €
DEPENSES		Prev 2020	ACHAT MATERIEL	5 000 €
CHARGES A CARACTERE GENERAL		173 050 €		TOTAL 2020: 176 278 €
CHARGES DE PERSONNEL		250 200 €	FINANCEMENT	
VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT		78 212 €	TVA 2019	10 278 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		56 345 €	SUBVENTIONS CONNUES	42 882 €
CHARGES FINANCIERES		3 822 €	SUBVENTIONS DEMANDEES	19 906 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 000 €	RECETTE VENTE TERRAIN TDF	25 000 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS		49 452 €	EXCEDENT 2020	78 212 €
		TOTAL DEPENSES: 614 081 €		TOTAL FINANCEMENT 2020: 176 278 €
		BILAN 2020: - €		

Après remarques et débat, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Questions diverses: Le président de l'assemblée propose de créer **un groupe de travail pour étoffer le projet d'aménagement des trottoirs de la rue d'Hesdin**. Le groupe est constitué de M. Massart, JM Venant, T Lancial, JF Cheminant, C Martin et JP Capuron.

La rentrée scolaire 2020: Le groupe scolaire comptera 106 élèves dont 50 extérieurs au village. Mme Seuron est nommé à Capelle-les-Hesdin et sera remplacée par Mme Dehaut qui nous vient de la Côte d'Opale.

Réunion du 28 juillet 2020:

Annulation des loyers du local professionnel sis 29 rue d'Hesdin suite à la crise sanitaire: En raison du manque d'activités dû au coronavirus et le départ de la locataire le 15 mai 2020, M. le Maire propose selon les directives gouvernementales d'annuler les échéances des mois d'avril et mai qui s'élèvent à 483 €. Le local a été rendu dans un état irréprochable. Le conseil accepte la proposition de M. le Maire à l'unanimité.

Point sur le personnel communal: M. Franck Duflos va pouvoir bénéficier d'une prolongation de contrat de 2 ans dans le cadre d'une formation en apprentissage pour les espaces verts. Le coût à charge pour la commune est de 20%.

Compte-rendu de la commission Action Sociale: Mme Lejeune, 2ème adjointe, fait part à l'assemblée de la réflexion de la commission sur le repas des aînés. Celui-ci n'ayant pas eu lieu en raison de l'épidémie du

coronavirus, la commission propose de revaloriser les bons d'achat pour les fêtes de fin d'année, à savoir: 30€ pour une personne seule et 60€ pour un couple. Cette proposition est retenue à l'unanimité par le conseil. Pour 2021, une enquête auprès des aînés sera effectuée pour savoir s'il faut maintenir ou non le repas qui, chaque année, voit le nombre de participants baisser. L'augmentation des bons d'achat profiterait à tous les aînés alors que le repas ne profite qu'à ceux qui y participent.

Demande de M. Deligny: Locataire depuis 1985 d'une parcelle de 25.7a jouxtant sa propriété pour un loyer de 46.85€ par an, M. Deligny souhaite acheter ce terrain. Après débat, le conseil décide, avec 10 voix pour et 5 abstentions, la vente de la parcelle.

Prime dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire: Le décret du 14 mai 2020 autorise l'attribution d'une prime aux agents territoriaux pour assiduité au travail en présentiel. Le conseil donne son accord à l'unanimité au maire pour accorder cette prime aux agents communaux ayant rempli les conditions d'attribution.

Vidéoprotection : Dans le cadre du projet d'installation d'un système de vidéoprotection, M. le Maire propose à l'assemblée de se rendre à Lumbres, commune qui a déjà installé ce système. Une date sera fixée dans les semaines à venir. Il rappelle que ce projet peut être subventionné par le département. Aussi, le conseil décide à l'unanimité de mener à bien les démarches nécessaires à l'installation de ce système.

Subventions au titre du FARDA (Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole) 2020: Une subvention de 40 000 € a été accordée pour la rénovation de l'éclairage public. Le conseil accepte à l'unanimité cette subvention. Dans le cadre de la relance économique, le département débloque un budget de 60 millions d'euros. M. Massart propose de déposer un dossier pour les phases 1 et 2 de la rénovation des trottoirs de la rue d'Hesdin ainsi que pour l'abris-bus. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour déposer les courriers d'intention et les dossiers pour l'obtention des subventions.

Tarifs de la cantine et de la garderie: En raison de l'augmentation des frais annexes liés aux services assurant la cantine et la garderie, le conseil décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs suivants à la rentrée 2020: Repas cantine: 3.50 € pour un enfant, 4.50 € pour un adulte. Garderie: 0.50 € la demi-heure.

Questions diverses: Dans le cadre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) la demande de subvention pour la phase 1 des trottoirs de la rue d'Hesdin n'a pas été retenue.

Lors des travaux de la ligne ferroviaire, le point d'arrêt de la commune sera rénové. Une enveloppe de 610 410 € est consacrée à ce genre de tra-

Rappels: Les tirs de feux d'artifice sont soumis à une autorisation municipale. Prière de se rapprocher de ses services administratifs.

Selon l'article 32 du service sanitaire du département du Pas de Calais, chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou son caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de sa propriété. La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.



La Page des Echos

LA NEUVAINNE DE STE BERTHE

Samedi 4 juillet, en raison des mesures sanitaires, la neuvaine de Ste Berthe a été réduite à une grand-messe dans le parc de l'Abbaye. De nombreuses personnes ont assisté à l'office du Père Bruno accompagné de plusieurs prêtres du secteur. En souvenir de cette messe particulière, chacun pouvait repartir avec une bougie décorée



de l'image de Ste Berthe. Toute la semaine, à l'église, les personnes intéressées pouvaient se recueillir devant la châsse. Profitant de la présence d'un prêtre à l'Abbaye, une messe a pu être organisée le dimanche 12 juillet en clôture de cette neuvaine particulière. Espérons que les conditions sanitaires s'amélioreront l'an prochain pour vivre une neuvaine plus intense en célébrations et en moments d'échanges.

QUEL AVENIR POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE ?



Le vendredi 24 juillet, les membres du SI, présidé par Claude Caudron, se sont réunis en mairie pour, dans un premier temps, décider des manifestations à organiser à l'occasion de la ducasse. En raison des contraintes sanitaires et des mesures parfois difficiles à appliquer pour un accueil de 100 à 5000 personnes, le SI a décidé de ne pas organiser de manifestations lors de la ducasse. Seuls, les manèges, le tir, les stands, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et les matchs de football animeront la fête communale.

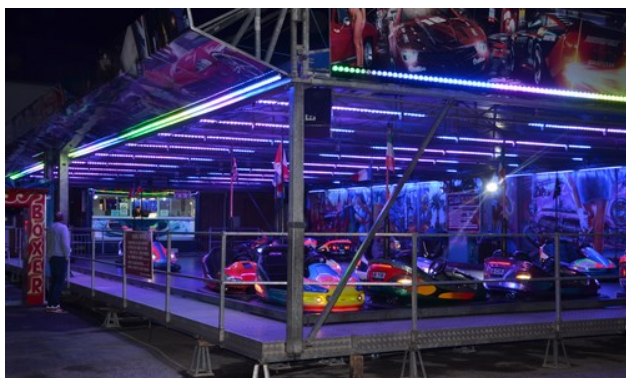
Dans un second temps, faisant suite à la démission du bureau le 31 décembre qui assure néanmoins l'intérim en raison du coronavirus, le débat sur l'avenir du SI a été abordé. Force est de constater que depuis sa création en 1991, pour succéder au Comité des fêtes qui était une émanation du Conseil Municipal, le SI est bien une association ouverte à tous, constituée de bénévoles, parfois également d'élus locaux, qui se sont donné comme but de promouvoir notre village au sein des instances touristiques et de coordonner avec la mairie l'animation des manifestations locales. Depuis quelques années, il est difficile de trouver des bénévoles qui veulent s'investir. C'est pourquoi, afin de donner un nouvel élan au SI, l'assemblée a décidé de tenir une réunion d'information publique en invitant tous les habitants de la commune. Elle aura lieu le jeudi 1er octobre à la salle des fêtes. Nous comptons sur votre présence pour soutenir cette association qui est indispensable dans une commune comme la notre.

JOURNÉE DE DÉTENTE POUR L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 27 juillet dernier, les anciens combattants, les veuves et les adhérents étaient conviés au Camping Le Pré Saint Gilles pour une journée de détente après un début d'année compliqué pendant lequel toutes nos programmations avaient été annulées. Durant cette agréable journée estivale, chacun a pu se retrouver autour d'un apéritif suivi d'un excellent cochon grillé et frites à volonté. Ce fut l'occasion pour certains de pêcher et de jouer à la belote jusqu'en fin d'après-midi. Malheureusement, les règles de distanciation sanitaire nous imposant un nombre restreint d'invitations, seules 45 personnes ont pu profiter de cette journée. Jean-François Cheminant, président de la section des ACPG de Blangy Sur Ternoise s'est engagé à renouveler cette journée l'an prochain avec l'ensemble des adhérents. Il remercie chaleureusement Benoît Delay pour son soutien musical ainsi que Frédéric Thuillier et son épouse pour leur disponibilité et la qualité de leur prestation.



UNE DUCASSE PARTICULIÈRE



Malgré les conditions sanitaires et l'application des gestes barrières, la ducasse 2020 a pu se dérouler presque normalement. Bien que le maquillage des enfants, la prestation des majorettes et une animation principale comme le spectacle équestre l'an dernier n'ont pas pu être maintenus, les manèges, le tir et les stands ont donné le top départ de la ducasse dès le samedi



après-midi. En soirée, de nombreux jeunes et moins jeunes ont participé à la retraite aux flambeaux avant le tir du feu d'artifice qui a rassemblé une petite centaine de personnes au stade municipal. Dimanche, dans le cadre de la Coupe de France, les Blangiacquois accueillent l'équipe de Nielle les Bléquin. Les 5 divisions d'écart se traduisirent malheureusement par une différence au score de 11 buts en faveur des visiteurs. Lundi, le camping St Gilles organisait un repas qui a rassemblé une cinquantaine de personnes. Pendant les trois jours, Jean-Jacques Béthune et son équipe ont proposé les traditionnelles moules-frites qui ont fait le régal de nombreuses personnes.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'animation de la ducasse dans ces conditions particulières. Mention particulière à la famille Petit, forains, qui depuis près de 50 ans, à l'initiative de Bernard Martin, vient chaque année participer à ce moment festif de la commune.

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2020

Cette année, la municipalité, l'association « Histoire et Patrimoine de Blangy » et l'institut « Notre Dame de Vie » proposent, dans le cadre des Journées du Patrimoine, une exposition sur : « Henri Warembourg, un instituteur hors du commun à Blangy sur Ternoise de 1874 à 1888 ». Son histoire est aujourd'hui peu connue des habitants de la commune et de ses environs.



Arrivé en 1874, H. Warembourg a tout de suite vu le potentiel du village pour y installer l'équivalent aujourd'hui d'une Ecole Normale. En achetant l'Abbaye Ste Berthe, il disposait d'un bâtiment pouvant accueillir plus de 130 élèves et futurs instituteurs. La concurrence avec l'école de Dohem fut l'objet de nombreuses tensions entre l'instituteur, le clergé et la municipalité. Les attaques qu'il subit par l'intermédiaire du journal de l'époque « Le Pas de Calais » ont fini par le décourager et en 1888, il abandonna son projet pour terminer sa carrière à Henin-Liétard (aujourd'hui Hénin-Beaumont).

Cette exposition a pu être mise en place grâce aux recherches de Charlette Cretel, de l'association de généalogie présidée par P. Warin et en particulier de Charles Lainé qui fit une étude approfondie pour comprendre comment son arrière-grand père, Louis Lainé, de parents illettrés, était devenu instituteur.

Pierre-Marie Lasbleis, arrière-arrière petit-fils d'Henri Warembourg tiendra une conférence sur ce sujet le samedi 19 septembre 2020 à 15h à l'Abbaye Ste Berthe. L'exposition sera ouverte au public ce même jour de 14h à 18h et le dimanche 20 de 10h à 12h et 14h à 18h. Nous serons très heureux de vous y retrouver.